

Ensemble à

Chenillé-Champteussé



Bulletin Municipal n°8

2024

SOMMAIRE

Ma commune

Le Mot des Maires.....	p. 3
A la une.....	p. 4
A la page.....	p. 9
Rétrospective.....	p. 9
Fleurissement de la commune.....	p. 12

Mon quotidien

Enfance et Jeunesse.....	p. 14
Seniors.....	p. 15
Solidarité et Santé.....	p. 17
Etat Civil et élections.....	p. 19
Urbanisme, Gestion des déchets et Environnement.....	p. 20

Mes loisirs

Réserver une salle.....	p. 23
Vie Associative.....	p. 24
Loisirs, Culture et Sports.....	p. 26

Tourisme

Hébergements, Restauration, Commerces.....	p. 28
Balades et Randonnées.....	p. 28
Reportage photos.....	p. 30

Infos Pratiques

p. 32





Guy CHESNEAU
Maire de
Chenillé-Champteussé



Virginie DUGAST
Maire déléguée de
Chenillé-Changeé

Le mot des maires

Nous ne pouvons pas rester indifférents au contexte actuel mais il nous faut garder espoir et confiance en l'avenir.

Les jeux Olympiques et paralympiques 2024 nous ont apporté beaucoup d'émotion et de joie. Ils nous ont réappris que la tolérance et la bienveillance sont indispensables au vivre ensemble.

Nous avons la chance de vivre dans une commune à taille humaine que beaucoup nous envient. Cette qualité et dynamique de vie nous la devons aussi aux associations et à leurs bénévoles, que nous remercions sincèrement. Tout au long de l'année, ils proposent des activités et animations qui rythment nos vies et permettent des moments d'échanges et de convivialité.

Le Conseil Municipal et ses commissions œuvrent à améliorer et rendre plus agréable notre magnifique village. En 2025, des travaux de réaménagement de nos entrées de bourg débiteront. Après la salle des fêtes de Champteussé c'est celle de Chenillé et nos gîtes qui se referont une beauté ; nos cimetières bénéficieront également d'un travail de reprise de concession et d'aménagement (jardin du souvenir, columbarium) nous œuvrons encore à embellir nos villages tout en espérant conserver ou acquérir de nouvelles fleurs, nos anciens profitent de moments de partage avec des sorties, des gouters, de la gymnastique...

Nous sommes heureux et fiers de vous annoncer que lors de la cérémonie de remise des prix des Villes et Villages Fleuris qui a eu lieu le 13 novembre dernier, la commune déléguée de Champteussé-sur-Baconne s'est vu décerner sa 2e Fleur et le prix « Coup de Cœur du Jury Régional ». Voici une belle reconnaissance du travail et de l'investissement engagés à rendre nos communes plus belles et accueillantes.

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos agents qui nous aident dans cette mission, ils sont les chevilles ouvrières de nos décisions et nous sommes heureux d'être entourés d'une équipe compétente et engagée au service de notre population.

Malgré tout, nous déplorons de plus en plus d'incivilités (dégradations des bâtiments et des infrastructures, déjections, dépôts sauvages, etc.) voir d'agressivité... ce manque de respect et de civisme est intolérable et stupide. Nous espérons que 2025 apaisera ces dérives.

Nous sommes heureux d'accueillir tous les ans de nouveaux habitants que nous aurons le plaisir de rencontrer lors de la cérémonie des Vœux du Maire le vendredi 17 janvier prochain. Nous vous y attendons nombreux pour partager ce moment de rassemblement.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2025, qu'elle vous apporte joie, santé, réussite, bonheur... et de beaux moments et souvenirs au sein de notre beau village.

Cérémonie des Vœux

Nous serons heureux de vous accueillir le **vendredi 17 janvier 2025 à 19h30** dans la **salle des fêtes** de Champteussé-sur-Baconne pour la cérémonie des Vœux du Maire.



Echos des Délibérations



Séance du 30 Janvier 2024

- Bilan de la concertation et arrêt des zones d'accélération des énergies renouvelables
- Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la location de photocopieurs
- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 10 janvier 2024 concernant les montants définitifs de l'attribution de compensation
- Indemnité fonction maire

Séance du 20 Février 2024

- Vote des subventions communales 2024
- Ouverture de crédit anticipé en investissement
- Lancement marché maîtrise d'œuvre réhabilitation/rénovation bâtiment avec projet de création de deux logements au 1 rue du Pilori à Champteussé-sur-Baconne
- Désignation des membres au sein des différents commissions communales et établissements publics locaux suite à la démission de M. Patrick Cronier

Séance du 09 Avril 2024

- Approbation du compte financier unique (CFU) de l'exercice 2023
- Affectation du résultat de fonctionnement
- Fixation des taux d'imposition pour 2024
- Vote du budget primitif 2024 et fongibilité des crédits
- Approbation de la convention de participation financière aux frais de fonctionnement de l'école « Le Magnolia » (Querré)

Séance du 28 Mai 2024

- Approbation de la convention d'autorisation de travaux et d'entretien du projet des aménagements sécuritaires entrée agglomération route de Querré – RD191 – commune de Champteussé-sur-Baconne
- Approbation de la convention d'autorisation de travaux et d'entretien du projet des aménagements sécuritaires entrée agglomération route de Chambellay – RD78 – commune de Chenillé-Changé
- Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la renégociation et le suivi des contrats d'assurance de la CCVHA et des communes mutualisées
- Budget principal – décision modificative n°01 : virements de crédits

Séance du 10 Septembre 2024

- Approbation du pacte financier et fiscal 2024-2028 entre la CCVHA et ses communes membres
- Subvention voyage scolaire
- Subvention accueil périscolaire RPI Chambellay-La Jaille-Yvon
- Participation aux frais de fonctionnement des écoles année scolaire 2023-2024

Sigles :

CCVHA = Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou

CFU = Compte financier unique

CLECT = Commission locale d'évaluation des charges territoriales

A noter ! Retrouvez tous les comptes rendus des conseils municipaux sur notre site :
www.chenille-champteusse.fr/le-conseil-municipal/

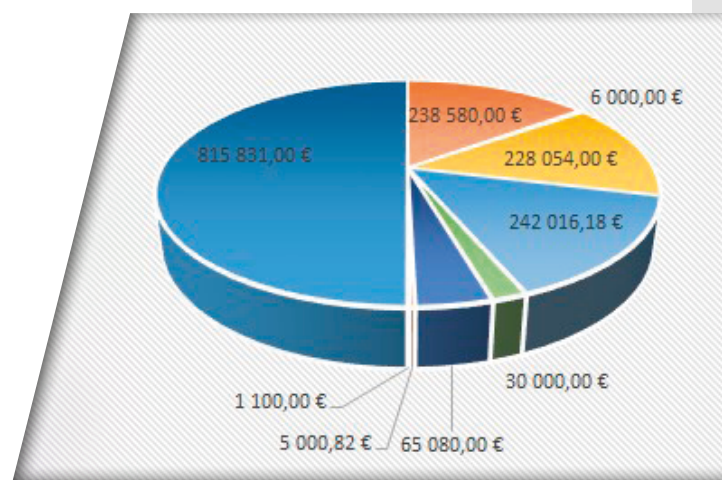
Budget 2024

Fonctionnement

Dépenses

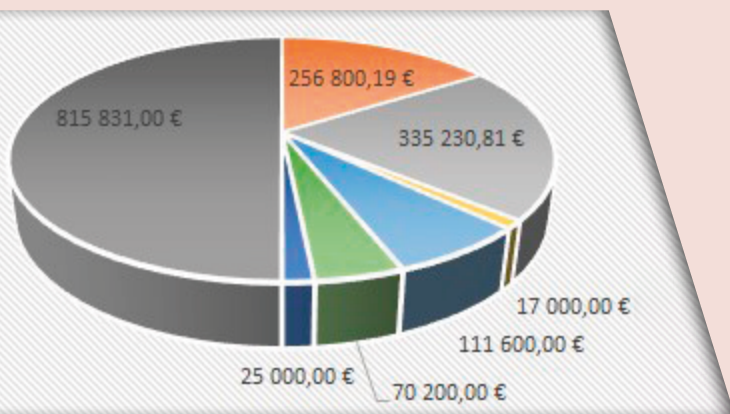
Charges à caractère général	238 580,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	6 000,00 €
Atténuations de produits	228 054,00 €
Virement à la section d'investissement	242 016,18 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000,00 €
Autres charges de gestion courante	65 080,00 €
Charges financières	5 000,82 €
Charges exceptionnelles	1 100,00 €
Total Dépenses	815 831,00 €

- Dépenses
- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Virement à la section d'investissement
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Autres charges de gestion courante



Recettes

Résultat de fonctionnement reporté	256 800,19 €
Produits de services, du domaine et ventes diverses	335 230,81 €
Impôts et Taxes	17 000,00 €
Dotations et participations	111 600,00 €
Autres produits de gestion courante	70 200,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 000,00 €
Total Recettes	815 831,00 €

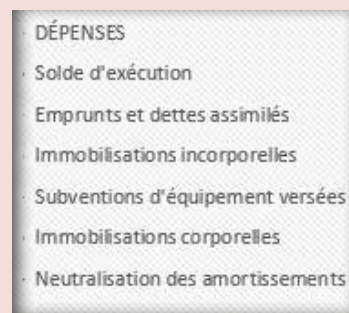
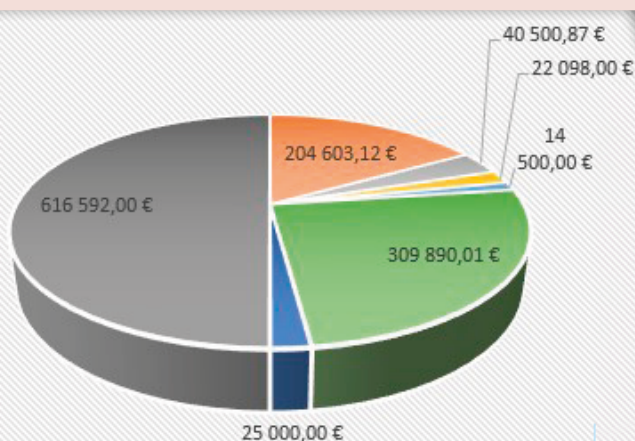


- Recettes
- Résultat de fonctionnement reporté
- Produits de services, du domaine et ventes diverses
- Impôts et Taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Opérations d'ordre de transfert entre sections

Investissement //

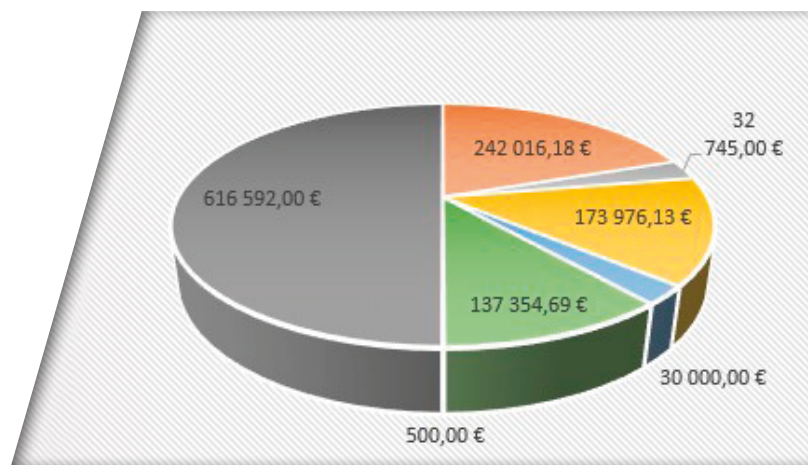
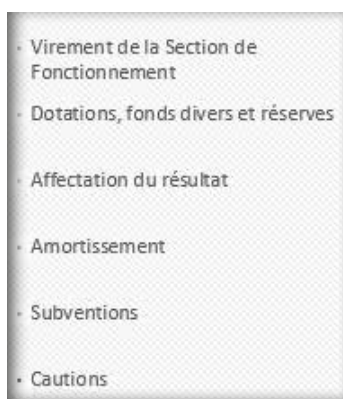
Dépenses

Solde d'exécution	204 603,12 €
Emprunts et dettes assimilés	40 500,87 €
Immobilisations incorporelles	22 098,00 €
Subventions d'équipement versées	14 500,00 €
Immobilisations corporelles	309 890,01 €
Neutralisation des amortissements	25 000,00 €
TOTAL	616 592,00 €



Recettes

Virement de la Section de Fonctionnement	242 016,18 €
Dotations, fonds divers et réserves	32 745,00 €
Affectation du résultat	173 976,13 €
Amortissement	30 000,00 €
Subventions	137 354,69 €
Cautions	500,00 €
TOTAL	616 592,00 €





Finalisation des travaux de l'oratoire de la Blinière de Chenillé-Changé



Pose des barrières sur le pont de Champteussé-sur-Baconne

Travaux dans le cimetière
de Champteussé-sur-Baconne



Bien vivre ensemble

Des incivilités, des dégradations et des vols ont été de nouveau constatés. Pour que tout le monde puisse continuer à profiter de notre jolie commune, soyons tous vigilants et respectueux.



RÈGLES DE BON VOISINAGE

Tout appareil entraînant des nuisances sonores (trouçonneuse, tondeuse,...) ne peut être utilisé qu'aux horaires suivants :



- ✓ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- ✓ Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ✓ Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Le tapage nocturne est constaté lorsqu'un bruit répétitif, intensif, qui dure dans le temps, intervient entre 22h et 7h. Il peut être causé par :



- ✓ Des individus (cri, chant,...)
- ✓ Des bruits de machines (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage,...)
- ✓ Des animaux domestiques (abolements...)

A noter



- ✓ En journée, le bruit peut également causer un trouble anormal de voisinage et être considéré comme une nuisance dans certains cas
- ✓ Il est recommandé d'engager des démarches amiables avant de faire appel à la Gendarmerie pour faire constater le trouble

Rejoignez-nous sur Facebook !

Plus de 240 personnes suivent notre page Facebook ! Dessus, retrouvez des informations sur la commune, des anecdotes, des clins d'œil, des idées de sortie... Vous pouvez partager aussi vos astuces et bons plans et nous faire part de vos suggestions !

<https://www.facebook.com/p/Ensemble-a-chenille-champteusse>



Ça s'est passé en 2024 / Rétrospective

Haut-Anjou du Vendredi 10 mai 2024 CHENILLÉ. Clotilde Benoît est centenaire

Clotilde Benoît est née le 2 mai 1924, à Pieve di Soligo, en Italie, dans la région de Venise. Le 2 mai 2024, elle était fêtée comme il se doit à la résidence Saint-Joseph de Chenillé-Champteussé, qui comptera ainsi cet été trois centenaires.

Arrivée à 2 ans en France

Dans la salle de réception de l'établissement, Clotilde Benoît s'étonne du rassemblement et en demande la cause : « Vous avez 100 ans aujourd'hui, madame Benoît ! » lui explique Virginie Dugast, présente avec trois casquettes : élue de Chenillé, soignante dans l'établissement et chanteuse pour réchauffer les cœurs des résidents. Devant cette information, Clotilde répond : « Ce n'est pas possible ! » Preuve qu'elle n'a pas vu le temps passer depuis l'époque heureuse où elle vivait en Italie entre son père Antonio Bissoni, sa mère Jovhanna et sa sœur



Clotilde Benoît, a eu 100 ans le 2 mai.

Antoinette. Elle est arrivée en France à 2 ans car sa famille devait fuir le régime fasciste de l'époque. Son père deviendra alors maçon à Périgueux. Clotilde tombe amoureuse d'un gendarme et se marie à 17 ans. De cette union naîtra son fils, Jacques.

La famille a vécu longtemps à Limoges. Mais de grands malheurs sont arrivés : la mort de ce fils unique en 1988, une séparation... Ce sont les petits-enfants de Clotilde, les enfants de Jacques, qui ont choisi de l'installer en Anjou où Sophie, sa petite-fille, réside et peut l'entourer de son

affection.

Clotilde est connue pour son sourire et sa bonne humeur. « Elle est toujours prête à faire des blagues », disait Hélène, l'animatrice. Quant à Etienne de Rougé, conseiller municipal et président de la résidence, il était très heureux de fleurir cette incroyable centenaire.

CHENILLÉ-CHAMPTEUSSÉ. Succès du marché de Noël

Toute l'équipe du Domaine des Rues et les parents d'élèves de Roc en Val se sont mobilisés pour illuminer et décorer l'espace d'accueil du marché de Noël. Tout a commencé le samedi 25 novembre à 15 h. L'ambiance était festive, produits locaux, assiettes et verres pleins ! Le marché a servi de vitrine à certains producteurs comme l'équipe du Bois Fleury de Champigné (miel, jus de pommes, légumes, etc.). Et que dire des gâteaux de l'Atelier des P'tits Bouchons de Saint-Brice, en Mayenne, une pyramide gourmande ! Devant le stand de l'école Roc en Val, difficile de résister au parfum

des crêpes. En pénétrant dans les anciennes étables, des bijoux délicats, des chapeaux, des foulards de soie, autant d'objets faits main ont émerveillé. Vers 18 h, la marche aux lampions a réuni plus de 150 personnes sur le chemin pédestre au son des cors de chasse.

Dimanche 26 novembre, à 10 h, l'effervescence dans les allées n'a pas cessé, et le ballet des voitures a duré jusqu'au soir, avec des records d'affluence à l'heure du « burger maison » et des deux spectacles des *Chaussettes qui parlent* du Pont d'Ardoise, qui ont affiché complet.



Les produits du Bois Fleury ont séduit.

Vendredi 1 décembre 2023 | Haut Anjou | 42 |

CHENILLÉ-CHAMPTEUSSÉ. Un moment enchanté



Michel Banchereau au clavier, Virginie Dugast à la voix et Timéo Dugast à la guitare-voix.

Mercredi 27 décembre, un concert était à l'affiche à la résidence Saint-Jospeh. Le trio d'animateurs a séduit.

Virginie Dugast à la voix, Michel Banchereau au clavier et le jeune Timéo Dugast offrant quelques notes de guitare ont vraiment fait l'unanimité dans les rangs des résidents. Le répertoire était « parlant » pour ces résidents puisque puisé dans leur propre histoire... Riquita, La Java Bleue, Étoiles des Neiges, Mon amant de Saint-Jean.

L'animatrice de l'établissement a précisé au moment du salut final : « Vous avez tous reconnu Virginie Dugast, votre

aide-soignante, qui a pris sur son temps de congé pour vous offrir ce concert avec Michel et son neveu Timéo ! »

Interrogée sur les diverses animations, Hélène Trocheri énumérait : « Nous avons eu notre repas de Noël et un goûter avec les familles, puis la venue de trois chorales de la région. Après ce concert, nous irons à Athée voir les illuminations et enfin nous irons admirer la crèche de notre église. »

Quant au jeune Timéo, il était ravi : « J'avais à peine joué trois notes de Petit Papa Noël avec ma guitare qu'ils ont tous commencé à chanter ! Ça m'a fait plaisir ! »

Vendredi 5 janvier 2024 | Haut Anjou | 25 |

CHENILLÉ. Une vente à la crèche animée

Dimanche 7 janvier, à la sortie de l'église de Chenillé-Champeussé, la cérémonie religieuse a été suivie de la traditionnelle vente à la crèche animée par Étienne de Rougé, ravi de perpétuer cette coutume.

Les fidèles s'attardaient avec plaisir autour de lui, et l'écoutaient présenter les articles en vente, offerts par de généreux donateurs : du gibier, des gâteaux, des plantes, du miel, des confitures et autres délices qui ont connu un beau succès. Les enchères allaient bon train.

Très impliqué dans l'asso-

ciation qui soutient l'église et qui veille à son entretien, Yvon Mahé se disait enchanté de ce moment convivial.

« Ce jour permet d'admirer encore, et d'évoquer la crèche qui illumine l'église durant toutes les ventes et dont l'installation est le fruit de toute une équipe. Elle sera bientôt rangée, mais dès le mois de décembre prochain, elle retrouvera sa place, avec ses personnages magnifiques et touchants, et des décorations très recherchées », a-t-il déclaré avec émotion.



Étienne de Rougé a présenté les produits offerts avec un bel enthousiasme.

Vendredi 12 janvier 2024 | Haut Anjou | 28 |

Bouvier de l'Ouest du Jeudi 13 Juin 2024

CHENILLÉ-CHAMPTÉUSSÉ

Une journée olympique en famille

Toute l'équipe de la résidence Saint-Joseph de Chenillé-Champteussé s'est mobilisée, vendredi 7 juin, pour organiser une journée familiale à tous les résidents qui attendaient ce moment avec impatience. Ces derniers ont vu leurs proches venir les rejoindre.

La joyeuse assemblée s'est réunie sous un chapiteau en extérieur, et a profité de l'apparition du soleil.

Une journée sous le signe de l'olympisme

Aux côtés de la directrice, les administrateurs et les élus n'ont pas boudé leur plaisir d'être associés à ce banquet et de voir les résidents heureux.

La journée avait été placée sous le signe de l'olympisme et de ses valeurs : l'esprit sportif, le courage et la volonté de participer... Tous se sont costumés dans une tenue de leur sport fétiche : judo, basket, équitation. La directrice, Fanely, n'a



L'olympisme était au cœur de la journée familiale.

Photo: CC

pas manqué de souligner cette volonté de s'impliquer et de « faire de chaque instant une fête et un rapprochement ».

Toute l'équipe avait préparé les résidents depuis le matin en les maquillant ou en les coiffant. Ils ont

ensuite été installés à leur table respective où leurs familles les ont rejoints pour aller ensuite poser sous les anneaux olympiques. Le chanteur, Dimitri, a assuré l'animation musicale.

Bouvier de l'Ouest du dimanche 08 septembre 2024

CHENILLÉ-CHAMPTÉUSSÉ

Cent ans et trente-trois descendants pour Lucienne Malabeux



Lucienne Malabeux a fêté ses 100 ans avec ses proches.

Photo: CC

Lucienne Malabeux a fêté ses 100 ans au cœur du jardin de la résidence Saint-Joseph de Chenillé-Champteussé, entourée de quelques proches. Lucienne est née le 25 août 1924 à Chazé-sur-Argos et a suivi ensuite ses parents dans une ferme de l'Hôtellerie de Flée. « Le travail à la ferme ne lui faisait pas peur », témoigne Christelle, une de ses petites-filles.

Elle rencontre ensuite Marcel Malabeux qui tenait une forge à La Jaillette où elle s'est établie avec lui. De cette union naîtront qua-

tre enfants : Michel, Annick, Lilia et Claudine qui donneront vie à neuf petits-enfants. À ce jour, Lucienne est arrière-grand-mère 18 fois et deux fois « arrière-arrière grand-mère ». Soit au total : 33 descendants ! Aussi, si le médecin lui demande de dire 33 pour afficher sa bonne santé, elle pourra proclamer : « affirmatif ! »

Lucienne Malabeux a perdu son époux Marcel voilà quelques années et a rejoint la résidence Saint-Joseph depuis trois ans, un lieu où elle vit des jours paisibles.

Bouvier de l'Ouest du Jeudi 13 Janvier 2024

CHENILLÉ-CHAMPTÉUSSÉ

La sécurité routière, une priorité

Énumération des réalisations l'année passée, perspectives pour 2024 : les vœux du maire ont été l'occasion de dresser en creux un portrait de la commune.

Guy Chesneau, maire de Chenillé-Champteussé, a présenté, vendredi 19 janvier, ses vœux à la population sur le site de Chenillé, dans la salle communale, aux côtés de Virginie Dugast, maire déléguée et du conseil municipal.

Cette cérémonie a lieu en alternance avec le site de Champteussé. L'occasion pour les élus de recevoir des personnalités telles que François Gernigon, député, Noorhudine Muhammad, conseiller départemental, Étienne Glénot, président de la CCVHA (communauté de communes des Vallées du Haut Anjou) et des représentants de la gendarmerie et des pompiers, tous aux côtés de la population venue en nombre. Les réalisations de l'année écoulée ont été énumérées, comme l'adressage des rues de Chenillé, ou encore la restauration de l'Oratoire de la Billière.

Une deuxième fleur pour Champteussé

Ensuite, le maire a évoqué les projets à venir : « Il est important de faire de la sécurité routière une priorité. Aussi, il y aura un réaménagement de certaines rues, dont la RD 78 à l'entrée de Chenillé, route de Chambellay, et de la RD 192, à l'entrée de Champteussé, route de Querré. Un dossier important pour la commission des bâtiments est en cours d'élaboration. Il s'agit de la rénovation de la salle communale où nous sommes



Au micro, Guy Chesneau, maire de Chenillé-Champteussé, vendredi 19 janvier, dans la salle communale de Chenillé.

Photo: CC

aujourd'hui. »

L'action sociale et le travail de cette commission ont été mis en avant avec les ateliers pour les seniors. Les associations ont été citées une à une. « Elles apportent de la vie, permettent la pratique du sport, ou une activité pour rompre avec la solitude », a dit Guy Chesneau, avant de citer la commission culture qui s'occupe notamment du site Internet et du bulletin municipal.

Virginie Dugast, maire déléguée de Chenillé, très impliquée dans la commission fleurissement, a annoncé avoir reçu la deuxième fleur pour Champteussé au titre des villages fleuris. Elle a félicité l'équipe communale et la population, qui

œuvrent conjointement pour ce fleurissement. « Lequel contribue à la beauté de nos paysages. »

La grande fête des villages de charme aura lieu le 16 juin à Saint-Aubin-de-Lairgès. Virginie Dugast a rappelé l'importance de cette journée.

Les prix des gagnants des maisons fleuries (des bulbes de jonquilles) ont été remis à Guillemette Dugast, Michel Deslandes, Isabelle Robert et Les Roulettes du Moulin.

François Gernigon, Noorhudine Muhammad et Étienne Glénot ont unanimement mis en avant le charme de la commune et sa qualité de vie. Ils ont appuyé leur propos par des mots forts tels que « fraternité, solidarité... » et convivialité.

Haut Anjou du Vendredi 23 Août 2024

La procession du 15 août très suivie

Chenillé-Champteussé

Jeudi 15 août à 20 h 30, l'église a reçu plus de 200 fidèles pour l'Adoration du Saint Sacrement où officiait le Père Rodier. Des paroissiens et des touristes avaient rejoint les locaux dans la petite cité surplombée par la statue monumentale de Notre-Dame du Sacré-Cœur. « Nous sommes toujours émus en la voyant quand nous arrivons dans la région, témoigne un vacancier, comme si elle nous protégeait ». Le Père Rodier a conduit la procession en récitant le chapelet repris par tous dans un grand recueillement.



Coucouier de l'Ouest
du samedi 03 Octobre 2024
CHENILLÉ-CHAMPTÉUSSÉ

Un écho au cœur des résidents



Le groupe des Trompes de Chenillé a enchanté les résidents de Saint-Joseph mardi 1^{er} octobre.

Photo: CO

Le groupe des Trompes de Chenillé est venu régaler les résidents de Saint-Joseph dans le cadre des animations de la Semaine bleue. Ces sonneurs sont arrivés avec entrain, un peu avant 18 heures, enthousiastes à l'idée de faire plaisir à ces personnes installées dans l'établissement. Et ils étaient en effet attendus. Ils ont pris place sur une terrasse ouverte sur la nature et les baies vitrées grandes ouvertes permettaient de bien entendre leur musique à l'intérieur ! Et à la fin de chaque morceau, des applaudissements reten-

tissaient depuis la salle à manger où les résidents se trouvaient !

« C'est beau ! » disait l'un d'eux... et, pour mieux « partager », les sonneurs ont délaissé un moment leurs instruments pour venir chanter avec ferveur devant les résidents.

Si leur musique les avait impressionnés, leurs voix les ont transportés de bonheur. Virginie Dugast, maire déléguée de Chenillé-Champteussé, était présente ce soir-là, et se réjouissait que cette manifestation ait « autant fait écho dans le cœur des résidents ».

Coucouier de l'Ouest du mardi
22 octobre 2024
CHENILLÉ-CHAMPTÉUSSÉ

Menu « à la carte » pour les aînés



Les 31 convives se sont réunis à la Grange aux dîmes à l'occasion du repas des aînés.

Photo: CO

Devant la salle de la Grange aux dîmes de Champteussé-sur-Baconne, 31 convives étaient rassemblés samedi pour le repas des aînés et pour un cliché de groupe. Sans aucun doute, cette photographie viendra s'ajouter aux photos souvenirs précieusement engrangées et devenues bien souvent des cartes postales.

C'est d'ailleurs l'idée que l'équipe de bénévoles de la commission sociale et celle de l'association Détente et loisirs a retenu pour offrir un cadeau « parlant » à chaque aîné : une carte postale ancienne ! Pas de meilleure méthode pour amorcer les conversations autour des tables bien

décorées, aux côtés de Guy Chesneau, maire, et de Virginie Dugast, maire déléguée de Chenillé-Champteussé. La préparation du repas avait été confiée au restaurant local, le Bar des dîmes. Quant aux deux doyens présents : Hervé du Pontavice, 94 ans, et Michèle Deslandes, 89 ans, ils étaient très reconnaissants d'être au cœur de cette journée conviviale, associés à d'autres « aînés » qui avaient parfois 20 ans de moins qu'eux. « Ce sont des moments précieux d'échanges et de transmission », avait un des élus présents, avant d'ajouter : « On y apprend beaucoup sur l'histoire de nos villages, donc sur notre histoire. »

Le fleurissement de la commune

Villes et villages fleuris

Fin 2024, le jury régional des Villes et villages fleuris a validé l'obtention « Deux fleurs » à la commune de Champteussé-sur-Baconne.

Il a salué une volonté forte de la commune de valoriser ce label sur les différents supports de communication ou lors de manifestations telles que les Journées du Patrimoine ou le concours des maisons fleuries. Il met en avant également la variété de la palette du patrimoine végétal offrant une trame verte et fleurie tout au long de l'année. Enfin, le jury a noté la mise en place de bonnes pratiques comme la gestion différenciée des espaces verts, la fauche tardive, la gestion maîtrisée de la ressource en eau, l'installation d'hôtel à insectes et de nichoirs.

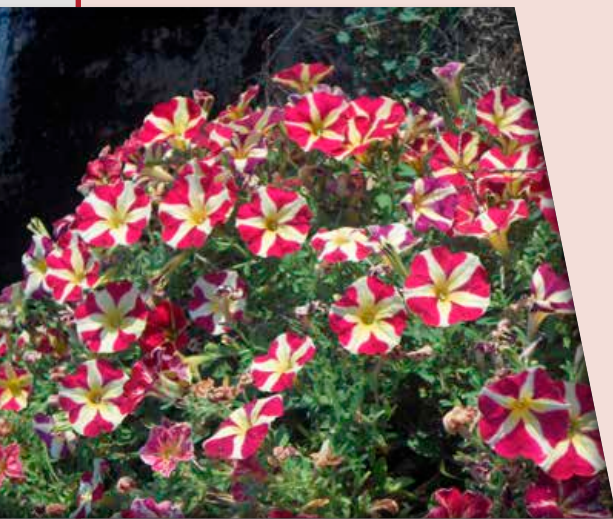
Un grand merci aux équipes municipales pour le travail effectué tout au long de l'année ainsi qu'aux habitants qui contribuent à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre !



Concours des maisons fleuries

La commune organise chaque année un concours communal des maisons fleuries, ouvert à tous les habitants, commerces, restaurants, cafés ou entreprises qui participent à l'embellissement de la commune. La participation est gratuite et la remise des prix se fait en janvier, lors de la cérémonie des vœux du maire.

Voici les lauréats :



1^{ère} catégorie : maison avec jardin visible de la rue

DUGAST Guillemette

Viaux Pascale

BOUVET Bernadette

VERDON Marie-Antoinette

TAUGOURDEAU-BOUIN Cécile

BERNADEAUX Pierre-Alexis

THIRAULT Marion

2^{ème} catégorie : fenêtres ou murs

Mme ROBERT Isabelle



4^{ème} catégorie : hôtels restaurants, cafés, commerces

Sarl JRMRB – Les Roulottes du Moulin

Sarl JRMRB - La Table du Meunier

5^{ème} catégorie : maisons en campagne

M. et Mme DESLANDES Michel – Le Mesnil
--

Mme de VAUTIBAUT Anne – Les Besnardières
--

M. et Mme FISSET Xavier / M. de BELENET Jacques – Les Petites Besnardières

Mme CHESNEAU Cécile – Le Plessis

M. du PONTAVICE Hervé – Château des Rues
--

Mme VIELLE Colette – Les Landes

Enfance et jeunesse

Vous souhaitez faire garder votre enfant ?

Une assistante maternelle exerce sur notre commune. Elle est agréée pour l'accueil de 4 enfants âgés de 0 à 18 ans :



M^{me} Béasse Nadia, 13 Impasse du Clos du Bois, Champteussé sur Baconne, 49220 Chenillé-Champteussé, nadia.beasse@orange.fr, 02-41-69-39-82 / 06-01-71-42-68.

Page Facebook : Nadia Doux Doux <https://www.facebook.com/nadia.doodou.1>

« Je propose beaucoup d'activités aux enfants que j'accueille : ateliers cuisine, promenades, activités manuelles et créatives. J'ai même confectionné un tapis lecture pour leur raconter des histoires ! Ils en redemandent ! »



Jeune Pousse : un livre offert pour chaque naissance



Pour favoriser l'accès à la lecture des tout-petits, le Département de Maine-et-Loire et le BiblioPôle (la Bibliothèque départementale) offrent à chaque naissance ou adoption, un livre jeunesse. Le Ministère de la Culture a lancé le dispositif national Premières pages avec pour ambition de sensibiliser les bébés, les tout-petits et leurs familles au livre et à la lecture. Grâce au BiblioPôle et au Département, tous les enfants nés ou adoptés dans le Maine-et-Loire peuvent recevoir gracieusement un livre. Après Pas pareil, c'est l'album Le Nid qui est proposé. Vous pouvez par exemple récupérer votre livre à la Maison départementale des solidarités du Haut Anjou

1 rue René Laënnec, ZAC de la Grée 49220 Grez-Neuville ; 02 41 21 51 00 ; Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ou à la Bibliothèque Hervé Bazin (Square des villes jumelées 49220 Le Lion-d'Angers ; 02 41 27 04 31 ; bibliotheque.lalionangers@orange.fr).

N'hésitez pas à vous rendre dans le point de retrait le plus près de chez vous !

<https://www.maine-et-loire.fr/aides-et-services/culture-et-patrimoine/jeune-pousse>

La mairie à votre écoute

La mairie peut répondre à toute demande d'information concernant la première rentrée scolaire de votre enfant. Elle peut aussi accorder une subvention pour le transport en car, de la maternelle au collège. Une fois la facture réglée auprès du transporteur Aléop, présentez-la en mairie pour étude de votre dossier.

Dispositifs d'accompagnement à destination des jeunes

- o La plateforme « **Choisir mon stage en Pays de la Loire** » propose des centaines d'offres de stages sérieuses, vérifiées et mises à jour régulièrement à destination des collégiens, lycéens et étudiants. Plus d'informations sur <https://choisirmonstage-paysdelaloire.fr/>
- o **Le service civique** c'est un engagement volontaire de 6 à 12 mois ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. C'est une mission rémunérée dans dix domaines d'actions (solidarité, santé, culture ou encore environnement par exemple). Plus d'informations sur <https://www.service-civique.gouv.fr/>
- o **Info jeunes** est un service qui propose un accueil sans rendez-vous, anonyme et gratuit pour tous les jeunes, sans exception. Vous aurez accès à une documentation fiable, papier et numérique, sur l'ensemble des sujets de votre quotidien : se former, travailler, s'engager, partir à l'étranger, se loger, vivre au quotidien, se déplacer, sortir/découvrir. Plus d'informations <https://www.infos-jeunes.fr/carte-du-reseau-information-jeunesse/info-jeunes-vallees-du-haut-anjou-les-hauts-danjou>

Seniors

Des animations pour les seniors

La commission action sociale et le conseil municipal œuvrent pour offrir des animations régulières et variées aux aînés de la commune âgés de 65 ans et plus.

Une visite de l'entreprise Giffard, à Avrillé, était proposée le vendredi 19 avril. Lors de cette visite, les participants ont pu découvrir le patrimoine et le savoir-faire de l'entreprise, parcourir le site de production, la salle des macérations et embouteillages. Et pour finir, bien sûr, une dégustation ! La visite a été très appréciée.



Le 24 mai, des seniors qui se retrouvent le mardi matin pour pratiquer la gym se sont donnés rendez-vous à la Jaille-Yvon, à Anjou Sport Nature. Ils ont pu découvrir le tir à l'arc, la sarbacane et s'essayer à la course d'orientation.

Mercredi 5 juin, c'est un après-midi convivial qui a été organisé. Au programme : jeu de cartes et pétanque suivi d'un goûter festif. Le tout s'est déroulé dans la bonne humeur !

Fin juin, fin de saison pour les activités sportives adaptées (jeux de précision, de mémoire, de réflexe). Celles-ci étaient proposées par Alisson, animatrice à Anjou Sport Nature.



Le 6 septembre, douze aînés ont visité la fromagerie du Haut-Anjou, à Bierné, en Mayenne. Après une découverte du processus de fabrication des fromages, les participants ont pu échanger avec les fromagers et déguster la production. Une visite gourmande appréciée !

Le samedi 12 octobre avait lieu à la Grange aux Dîmes de Champteussé le repas des aînés. Celui-ci était préparé par le Bar des Dîmes. 31 convives étaient présents dont les doyens Hervé du Pontavice (94 ans) et Michel Deslandes (89 ans).

Chaque participant est reparti avec un cadre photo composé d'une carte postale de la commune. Ces cadres ont été fabriqués par l'association Détente et Loisirs.



Pour bien commencer l'année

La commission action sociale organise un goûter, pour partager la galette, le mardi 28 janvier 2025. Une invitation vous sera envoyée début janvier. Bonne fin d'année à vous tous !

Des animations pour les seniors

Une visite inattendue à la maison de retraite de Chenillé !

Une jeune maman lama de 4 ans et son petit de 2 mois sont venus rendre visite aux résidents de la Maison de retraite de Chenillé-Changedé. Quelle surprise pour ceux qui étaient encore dans leurs logements après le déjeuner ! Le temps incertain n'a pas permis de profiter du jardin, mais tous ont pu les caresser, sans boudier leur plaisir ! A tel point qu'ils ont demandé à leur maître, monsieur Pierre Dauffy des «Escapades du Meugon» de Tuffalun, de revenir par un temps plus propice.



Des centenaires mises à l'honneur !

Clothilde Benoît a été la première à fêter dignement ses 100 ans. Virginie Dugast, maire déléguée de notre commune, était accompagnée d'Etienne de Rougé, conseiller municipal et président de la maison de retraite, pour remettre un bouquet à Clothilde Benoît qui a fêté ses 100 ans le 2 mai dernier. Mme Benoit est née loin d'ici, en Italie, dans la région de Venise. A l'âge de 2

ans, elle a fui l'Italie fasciste avec ses parents et sa sœur. La famille s'est alors installée à Périgueux. A l'âge de 17 ans, elle tombe amoureuse et se marie avec un gendarme. De cette union naît Jacques, son fils unique. La vie n'épargne pas Clothilde : Jacques décède à l'âge de 44 ans et elle se sépare de son mari. Mais elle saura restée optimiste et combattive. Elle sera très présente pour ses petits-enfants. Ce sont d'ailleurs ces derniers qui choisiront de l'installer en Anjou pour prendre à leur tour soin d'elle. Très active, adepte de la marche à pied et de bonnes blagues, élégante et en bonne santé : tels sont les secrets de cette fringante centenaire !

Le 25 août, c'est Lucienne Malabeux qui a été mise à l'honneur ! Monsieur le Maire Guy Chesneau, Bernadette Baudrais, responsable commission action sociale et Virginie Dugast, sont allés à la maison de retraite pour lui remettre un bouquet de fleurs et lui souhaiter un joyeux anniversaire. Mme Malabeux est rentrée à la maison de retraite en 2022 et a eu 4 enfants.



Les Trompes de Chenillé-Champteussé en visite à la maison de retraite

Le mardi 1er octobre, à l'occasion de la Semaine Bleue, les Trompes de Chenillé-Champteussé sont venus à la rencontre des résidents. Un moment en musique et chansons très apprécié !

Les travaux attendus déjà depuis un certain temps ont démarré. Il s'agit de construire un grand balcon attenant à l'unité protégée pour que les résidents concernés puissent facilement accéder à l'extérieur. Un atelier pour l'agent d'entretien sera également construit. Il sera plus spacieux et plus fonctionnel. D'autres locaux seront aménagés pour répondre aux normes en vigueur et faciliter le confort du personnel.



Solidarité et Santé

Connaissez-vous le CLIC Anjou Bleu ?



Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) de l'Anjou Bleu s'adresse aux personnes de 60 ans et plus, autonomes ou non, à leur entourage, ainsi qu'aux professionnels.

C'est un service gratuit qui répond aux besoins d'information et d'accompagnement du parcours de vie et de santé de la personne âgée.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur le site internet dédié :

<https://anjoubleu.com/service/clic-2/>

Et prendre rendez-vous au 02 41 61 29 91 ou clic@anjoubleu.com.

Des solutions de transport pour tous

Le transport à la demande

Aléop, réseau de transports en commun régional des Pays de la Loire, propose le transport à la demande. Au départ de Chenillé-Changé et de Champteussé-sur-Baconne, vous pourrez rejoindre une gare ou un arrêt de car des lignes régulières. Le service est ouvert du lundi au vendredi, de 7h à 19h, sauf jours fériés, sur réservation. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site :



<https://aleop.paysdelaloire.fr/transport-la-demande-du-lion-dangers-chateaneuf-sur-sarthe-champigne>

Une aide pour le covoiturage

La Communauté de communes propose une aide pour les trajets du quotidien domicile-travail. L'application Klaxit jusqu'ici utilisée déménage sur BlaBlaCar Daily mais pas de panique, vous pourrez continuer à profiter de tous vos avantages. Le transfert depuis anciennement l'application Klaxit est très rapide et facile à mettre en œuvre.

L'application BlaBlaCar Daily permet de continuer à bénéficier d'avantages financiers conséquents pour vos covoiturages du quotidien. Les conducteurs sont rémunérés entre 2,25 € et 3,50 € par passager transporté et par trajet.

Ces conditions sont financées par la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou, BlaBlaCar Daily et la Région Pays de la Loire. Et si vous êtes nouveau conducteur, vous bénéficiez d'une prime de l'Etat de 100 € pour vos premiers trajets réalisés (25 € lors du premier covoiturage puis 75 € à l'issue du 10ème trajet effectué dans les 3 mois). Plus d'informations : <https://www.valléesduhautanjou.fr/le-covoiturage/>

Covoiturez !
On finance vos trajets

Conducteurs, Conductrices
100€ de Prime Covoiturage*

Passagers, Passagères
Un max de trajets offerts

Comment bien démarrer avec BlaBlaCar Daily

- 1 Téléchargez BlaBlaCar Daily
- 2 Complétez votre profil

Conducteurs, Conductrices
Obtenez une Prime Covoiturage* de 100€

Passagers, Passagères
Profitez d'un max de trajets offerts

BlaBlaCar Daily



Solidarité et Santé

Aide aux démarches numériques ou administratives

France Services a pour mission de lutter contre la fracture numérique. Les animateurs apportent une aide, une écoute et un soutien dans vos démarches de la vie quotidienne tant sur le plan administratif que numérique. Située à la maison des services Le Lion d'Angers, avenue Philéas Fogg, vous pouvez les contacter par téléphone au 02 41 32 33 36 ou par courriel ms.laliondangers@msa49.msa.fr.

Le portage de repas à domicile

Le service de portage de repas à domicile permet le maintien à domicile des seniors ou des personnes en situation de handicap. Vous pouvez contacter la coordinatrice du service au 07 71 91 67 25 ou par courriel n.hardy@valleesduhautanjou.fr



Vous avez la possibilité de composer votre repas en fonction de vos préférences :

- une entrée (parmi 5)
- un plat (parmi 8)
- un accompagnement (parmi 5)
- un fromage (parmi 4)
- une dessert (parmi 4)

CIAS
Vallees du Haut-Anjou

Un service sur mesure

Un service proposé par le CAS de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou

Contact :
Blandine Hardy, coordinatrice du service "Portage de repas" au Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou
Tel 02 41 32 33 36
Courriel : n.hardy@valleesduhautanjou.fr
Visitez notre site Web : www.valleesduhautanjou.fr

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Service proposé par le CAS de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou

CONDITIONS D'ACCÈS

- Vous êtes domicilié sur le territoire
- Vous avez plus de 60 ans
- Vous êtes porteur de handicap

LES REPAS

Le déjeuner (10,75 €) au choix parmi :

- entrée (parmi 5), accompagnement (parmi 5)
- plat principal (viande, poisson, œuf...)
- legume ou féculent d'accompagnement
- fromage ou produit lactier
- dessert (gateau, fruit...)

UNE SOLUTION

Choisir pour de la France authentique, selon une recette ou votre souhait, avec garniture régionale à votre domicile et repas équilibré.

VOUS AVEZ TOUS LES ENCHÈRES POSSIBLES

- Un repas pour une personne
- Un plat seul
- Un repas complet
- Un accompagnement

LA LIVRAISON

La livraison s'organise comme suit :

- le lundi, livraison de repas pour les familles et écoles
- le mercredi, livraison de repas pour les personnes âgées
- le vendredi, livraison de repas pour les personnes handicapées et handicapées

Des livraisons les mardi et jeudi

Organisation d'un repas de courtoisie le mardi pour les bénéficiaires qui le souhaitent

COMMENT BÉNÉFICIER DU SERVICE ?

Après un premier contact téléphonique, nous fixons un rendez-vous de visite afin de vous présenter le service.

Les repas sont livrés à domicile à l'heure indiquée, après l'inscription.

Il est possible de réserver des repas à l'avance.

Soutien aux actifs aidants

Le CLIC Anjou Bleu propose un accompagnement personnalisé, gratuit et confidentiel pour les actifs aidants de personnes âgées de plus de 60 ans résidant sur le territoire segréen. Cet accompagnement est proposé en distanciel (au 02 41 61 29 91 ou clic@anjoubleu.com) ou en présentiel sur l'un des sites de permanence basés au Lion d'Angers, à Pouancé, Segré-en-Anjou Bleu, Châteauneuf-sur-Sarthe, Candé ou Louroux-Béconnais.

Devenir sapeur-pompier volontaire

Les conditions requises pour devenir sapeur-pompier volontaire sont les suivantes : avoir entre 16 et 60 ans et être apte physiquement. La formation se déroule sur une trentaine de jours répartis sur 1 à 3 ans. L'engagement pris représente 6 interventions par mois en moyenne.

Vous souhaitez devenir sapeur-pompier volontaire ?

Plus d'informations en scannant ce QR Code



Devenir famille de vacances



Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans ! Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre. Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant,

discretion sur son passé et sur sa famille. Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez le Secours catholique au 02 41 88 85 65 ou afvdev.490@secours-catholique.org

État-Civil et Élections

État-Civil

Commune déléguée de Chenillé-Changé

Naissances : GUAIS Basile, le 30 décembre 2023

Mariages : -

Décès :

A la maison de retraite Saint Joseph

Madame Marie BUFFET veuve JOUBERT, le 30 décembre 2023

Madame Berthe LESEURE épouse PAILLARD, le 15 janvier 2024

Madame Arlette DELACROIX veuve MENORET, le 15 janvier 2024

Madame Gisèle DAY épouse PAYRAUDEAU, le 23 janvier 2024

Monsieur Robert ROCHEPEAU, le 19 février 2024

Madame Clémence DESLANDES veuve FOUCHER, le 25 février 2024

Monsieur Michel CARRÉ, le 03 avril 2024

Madame Ginette SORIN veuve QUÉVREUX, le 14 avril 2024

Monsieur Jacques HOUGNON, le 20 mai 2024

Madame Josette CHEVALLIER épouse BRANCHEREAU, le 31 mai 2024

Madame Liliane CHARLAULT veuve BESNARDEAU, le 31 mai 2024

Madame Marie HOUDAYER veuve VÉRON, le 27 juillet 2024

Madame Marthe PELTIER veuve HAMELIN, le 06 août 2024

Madame Monique POINTEAU veuve COUSIN, le 06 octobre 2024

Commune déléguée de Champteussé-sur-Baconne

Naissances :

RIVET Basile, le 19 janvier 2024

BYROTHEAU Marceau, le 10 mai 2024

Mariages :

Kilian MAUGET et Florine PERROT, le 25 Octobre 2024

Décès :

Madame Agnès LHERBETTE veuve BOUVET, le 30 octobre 2024

Gestion des cimetières



Depuis fin 2023, la commune a engagé une procédure de reprise des concessions perpétuelles dans le cimetière de Champteussé afin de faire face au manque de place et résoudre les problèmes de concessions en état d'abandon. Après 2 procès-verbaux de constat d'abandon, la procédure arrive à son terme. C'est donc une trentaine de concessions qui seront reprises dans les années à venir. Ces places ne seront pas réservables tant qu'elles n'auront pas été reprises et que le cimetière ne bénéficiera pas de places disponibles suffisantes pour faire face au demande de dernière minute. Les arbres situés le long du mur ont été enlevés afin de faire la place à d'autres emplacements cavurnes et à un futur jardin du souvenir. 5 emplacements colombarium supplémentaires ont été installés, un sixième devrait également être installé pour faire la jonction entre les 2 monuments (cf p. 8). En 2025, le cimetière de Chenillé devrait faire l'objet de reprise de concessions à terme échu afin de faire également face à un manque de place croissant.

Calendrier des prochaines élections



Toutes les informations utiles concernant l'inscription sur les listes électorales ainsi que sur le recensement citoyen (vous devez en effet vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit votre anniversaire) sont disponibles sur notre site :

<https://www.chenille-champteusse.fr/elections/> et

<https://www.chenille-champteusse.fr/recensement-citoyen/>

ou en mairie

(mairie@chenille-champteusse.fr ou 02 41 95 13 20).

L'opéro du député !



François Gernigon vient rencontrer les habitants à Champteussé-sur-Baconne le vendredi 7 février 2025 à 18h30 à la salle de la Grange aux Dîmes et à Chenillé-Changé le vendredi 16 mai 2025 à 18h30 à la salle des fêtes. A l'occasion de ce moment convivial, François Gernigon évoquera ses sujets de travail à l'Assemblée nationale et sera à l'écoute de vos préoccupations et questionnements.

Le PLUi se construit avec vous



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) vise à fixer les règles d'urbanisme et d'aménagement pour une dizaine d'années, dans les 15 communes qui composent les Vallées du Haut-Anjou. C'est un document très important pour l'avenir de notre territoire. Dès son approbation, il remplacera les documents existants et sera le seul outil réglementaire opposable. Elus, associations, entreprises, agriculteurs, habitants... le PLUi nous concerne tous car il aborde de nombreuses thématiques de notre quotidien (patrimoine, habitat, mobilités, agriculture, biodiversité, développement économique...). Il détermine également comment et où construire. Le PLUi devra prendre en compte la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN), qui vise à lutter contre l'artificialisation des sols. En effet, en 2050, dès que nous construirons sur une surface naturelle, agricole ou forestière, il faudra rendre à la nature un autre espace qui était urbanisé...

Comment participer ?

Partagez à tout moment vos observations :

Consultez le dossier de concertation et inscrivez vos remarques dans le registre à votre disposition au siège de la CCVHA, ou bien dans votre mairie aux horaires d'ouverture habituels

Envoyez un courrier à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, Place Charles de Gaulle, 49220 Le Lion d'Angers ;

Écrivez un mail à : concertation-PLUi@valleesduhautanjou.fr.

Des permanences et des réunions publiques ouvertes à tous seront programmées (le calendrier sera diffusé au fur et à mesure de l'avancée du projet). Vos contributions permettront de construire ensemble un territoire où il fait bon vivre, habiter, se déplacer et travailler. Plus d'infos :

www.valleesduhautanjou.fr/plui/

Dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne

Vous pouvez effectuer vos demandes de certificats d'urbanisme ou vos déclarations préalables de travaux via l'adresse <https://sve.sirap.fr>. Sur service-public.fr, la rubrique AD'AU, pour Assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme, permet de constituer vos dossiers de demandes en ligne de manière simple et rapide, tout en étant guidé à chaque étape. La saisie de quelques informations ciblées vous permettra d'éditer le bon formulaire CERFA, automatiquement pré-rempli, et accompagné de la liste des pièces justificatives à fournir. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour plus d'informations.

Rénovation de votre logement : lancez-vous !

Vous souhaitez réaliser des travaux d'économies d'énergie (isolation, chauffage...), d'adaptation de votre habitation à un handicap ou au maintien à domicile ?

La communauté de Communes des Vallée du Haut-Anjou renforce ses dispositifs d'aides propres. Les montants maximums des aides qui peuvent être accordées à ces ménages ont été revus à la hausse :

- jusqu'à 2 000 € pour des travaux d'économies d'énergies (au lieu de 750 €),
- jusqu'à 1 250 € pour des travaux d'adaptation (au lieu de 500 €).

Pour plus d'informations et pour vérifier votre éligibilité : contactez Soliha par téléphone au 07 78 10 60 08 ou par mail à opah.valleesduhautanjou@soliha.fr.

La commune peut participer à hauteur de 10 % du montant de la facture des travaux, plafonné à 550 euros. Cela concerne uniquement les travaux façade et toiture dans le périmètre classé.



Enedis : panne et interruption

En cas de travaux ou de panne sur le réseau électrique, chaque personne peut trouver les informations essentielles en temps réel en se géolocalisant.



Environnement : pensez covoiturage pour vos déplacements !

Depuis le 1er janvier 2023, la CCVHA finance vos trajets du quotidien réalisés en covoiturage entre votre domicile et votre lieu de travail (cf notre rubrique Solidarité et santé, page 17)

Une façon de réduire notre empreinte carbone tout en partageant de bons moments !

COVOITURAGE

1 VOUS ÊTES CONDUCTEUR
 Vos trajets sont rémunérés.
 Vous pouvez bénéficier entre 2,20€ et 3,30€ par passager transporté et par trajet.

2 Chaque nouveau conducteur bénéficie d'une prime de l'État d'un montant de 100€ à la réalisation de ses premiers trajets (25€ lors du 1er covoiturage puis 75€ à l'issue du 10ème trajet effectué dans les 3 mois).

3 VOUS ÊTES PASSAGER
 Vos 20 premiers trajets sont gratuits.
 Après, ils vous coûteront 0,50€.

4 PLUS D'INFORMATIONS
 Rendez-vous sur le site de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou
 <https://www.valléesduhautanjou.fr/le-covoiturage/>

La FDGDON vous informe

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre Organismes Nuisibles de Maine-et-Loire s'occupe de la protection de l'état sanitaire des végétaux et du patrimoine naturel. Elle agit dans les domaines de la surveillance, la prévention et la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et les dangers sanitaires aux végétaux ou à la santé publique pour le département de Maine-et-Loire.

Protégez-vous des rats et des souris

Comment éviter la colonisation de ces rongeurs ?

- Le rangement : les rats et les souris aiment le désordre. Ranger, c'est déjà lutter !
- Limiter l'accès aux denrées alimentaires en protégeant les poubelles et en prévoyant un engillagement dans le fond du composteur
- Lutter à l'aide de produits rodenticides ou alternatifs (topettes pour les rats et plaques enlées pour les souris)

Luttez contre les chenilles processionnaires du Pin

La chenille processionnaire est classée depuis 2022 dans la liste des espèces nuisibles à l'homme. Pour lutter contre ce nuisible : récupérez une demande d'intervention auprès de la FDGDON 49 ; déposez-la en mairie (celle-ci se chargera de les regrouper avant envoi) ou envoyez directement à la FDGDON 49 ; un technicien vous prévientra ensuite de son passage pour traitement entre octobre et janvier. Le coût de l'intervention est de 17 par arbre. Plus d'informations auprès de la FDGDON 49 : 02 41 37 12 48, contact@fdgdon49.fr, www.fdgdon49.fr

La réglementation concernant les feux d'artifice

RÈGLEMENTATION FEUX D'ARTIFICE

Les feux d'artifice
(pièces classées en catégorie F2, F3, ou T1 dont la quantité totale de matière active est inférieure à 35 kg)

- Tiré sur un terrain privé, il est non soumis à déclaration. Il est recommandé aux particuliers d'aviser le maire et le centre de secours de la date du tir
- Tiré sur un domaine public, l'organisateur doit obtenir l'autorisation du maire

Les spectacles pyrotechniques sont eux soumis à déclaration en mairie et préfecture.

Comptage des lièvres

Chaque année, un comptage des lièvres est organisé sur notre commune. Le prochain aura lieu les mardis 4 et 18 février 2025 à 20h. Rendez-vous est pris sur le parking du stade de Champteussé, rue du Pilori. Ce comptage est ouvert à tous et peut être intéressant pour les enfants.



Gestion des déchets

De nouvelles modalités de collecte

Plus d'informations : 3RD'Anjou (Syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage des Déchets en Anjou)

<https://www.3rdanjou.fr/>



Le brûlage des déchets verts



Retour sur l'atelier de distribution de composteur

Le mercredi 17 avril avait lieu un atelier animé par 3RD'Anjou. Les participants s'étaient inscrits en ligne sur le site de 3RD'Anjou afin de choisir quel type de composteur ils souhaitaient (20 € pour un composteur en plastique de 300L ; 45 € pour un composteur en bois de 300 L ; 55 € pour un composteur en bois ou en plastique de 600 L).

Une animatrice de 3RD'Anjou a présenté les bonnes pratiques de compostage. A l'issue de ce temps d'information, chacun est reparti avec un seau pour stocker les épluchures ménagères, un peu de compost, un guide pratique et le composteur choisi.

Plus d'informations :

<https://www.3rdanjou.fr/vos-services/reduire-mes-dechets/composter/>



A savoir

Depuis janvier 2024, le syndicat de déchets 3RD'Anjou met en place des amendes en cas dépôts sauvages : 60 € le sac déposé ; 150 € le demi mètre cube d'ordures en vrac. En cas de récidive les montants sont doublés. Tout non-respect au règlement de service comme par exemple le non ramassage des poubelles après le passage du camion sera sanctionné de 35 €. Le forfait nettoyage communal de 90 € n'est plus appliqué.

Mes Loisirs

Réserver une salle

Trois salles sont à votre disposition sur la commune de Chenillé-Champteussé.



Salle des Fêtes Champteussé-sur-Baconne

Caution : 500 €

Forfait ménage : 60 €

Forfait chauffage : 35 € par jour

	Habitants de la commune	Habitants hors de la commune	Sépulture	Associations communales
Vin d'honneur	50 €	70 €	Gratuit	-
Location de salle (1 journée avec cuisine)	160 €	210 €	-	Gratuit
Location de salle (2 jours)	210 €	260 €	-	-

Grange aux Dîmes (Champteussé-sur-Baconne)

Caution : 500 €

Forfait ménage : 60 €

Forfait chauffage : 35 € par jour



	Habitants de la commune	Habitants hors de la commune	Sépulture	Associations communales
Soirée (Théâtre, vin d'honneur, exposition, réunion)	60 €	70 €	-	-
Vin d'honneur	-	-	Gratuit	-
Repas de famille (soirées dansantes exclues) avec cuisine, sur 1 jour	160 €	210 €	-	-
Repas de famille (soirées dansantes exclues) avec cuisine, sur 2 jours	210 €	260 €	-	-

Salle des Fêtes Chenillé-Chongé

Caution : 500 €

Forfait ménage : 60 €

Forfait chauffage : 35 € par jour

	Habitants de la commune	Habitants hors de la commune	Sépulture	Associations communales
Vin d'honneur	23 €	44 €	Gratuit	-
Banquet, réunion familiale (1 journée avec cuisine)	90 €	140 €	-	Gratuit
Banquet, réunion familiale (2 journées avec cuisine)	150 €	200 €	-	-
Location sans cuisine	36 €	62 €	-	-
Location petite salle pour séminaire	26 €	31 €	-	-
Ecole (hors commune)	-	25 €	-	-



A noter : des tarifs vaisselle cassée ou perdue sont appliqués. Renseignez-vous au moment de la location de la salle.

Détente et Loisirs



Toute l'association est heureuse de se retrouver autour de ses différentes activités que sont le sport et les petits ateliers créatifs ; de pouvoir partager des instants de vie et de réaliser toute sorte de projet.

Chaque lundi, des séances de gym douce et de renforcement musculaire sont proposées de 19 h 45 à 20 h 45 à la salle des fêtes de Champteussé. Chaque mercredi, nous nous retrouvons à la salle des fêtes de Champteussé pour les créations du moment de 14 h 30 à 18 h.

L'association se joint à l'action sociale du village pour préparer le traditionnel repas des aînés. Des petits cadeaux personnels sont ainsi offerts à chaque invité. Elle s'associe également au Téléthon et participe à la grande opération de collecte des dons en vendant des créations faites au long de l'année.

Si vous avez envie de nous rejoindre, autour de l'amitié et du partage, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

N'hésitez pas à nous contacter nous vous offrons une séance découverte :

> Laurence Montailié, présidente : 06-29-53-91-78

> Lucette Vignais, trésorière : 06-37-30-59-52



Décorations pour le repas des aînés

Présentation d'accueil repas des aînés (12/10/24)



Foyer des Anciens

Une nouvelle année vient de s'écouler, et comme chaque année la mairie nous demande un petit article pour le bulletin municipal.

Comme chaque année, nous nous retrouvons les jeudis après-midis à la salle des fêtes de Champteussé pour nous distraire autour d'une partie de cartes ou de jeux de société. Nous terminons toujours par le partage d'un petit goûter offert par le club. Quel dommage que les jeunes retraités ne se décident pas à venir nous rejoindre !

Cette année nous avons renouvelé une journée festive proposé par la société Pro'Confort. Le pique-nique s'est déroulé le 27 juin à l'étang par une journée ensoleillée.

L'assemblée Générale se tiendra le jeudi 9 janvier 2025 à 16 heures à la salle des fêtes de Champteussé. Si vous êtes retraités n'hésitez pas à venir nous rejoindre regretterez pas de venir passer de bons moments de détente et de bonne humeur. Les membres du bureau vous adressent une très belle année de bonheur et de santé.



Union Nationale des Combattants

Reconnue d'utilité publique par Décret du 20 Mai 1920



Le 9 mars 2024 a eu lieu l'Assemblée Générale de la section U.N.C. de Champteussé. A l'issue de la réunion nous avons remercié 3 nouveaux adhérents. Puis nous sommes passés à l'élection de notre bureau, les 5 personnes ont été réélues à l'unanimité.



Le 8 mai, la Maire déléguée Virginie Dugast et le Président de section ont déposé un dépôt de gerbe au cimetière de Champteussé afin d'honorer nos morts pour la France. La cérémonie du 8 mai a eu lieu à Chenillé-Changé avec dépose de gerbe et lecture du nom des morts pour la France. La journée s'est poursuivie par un vin d'honneur offert par la commune et un succulent repas à la Table du Meunier.



Le 14 Juillet, à Champigné, nous avons accompagné les pompiers de Châteauneuf-sur-Sarthe pour leur cérémonie avec nos deux portes drapeaux Guillaume Dugast et Yves Bellion.



Le 22 septembre a eu lieu le congrès de l'U.N.C. du Haut Anjou à Brissarthe. Quatorze drapeaux du canton étaient présents, précédés de la Fanfare. Monsieur le député ainsi que Madame la Conseillère Départementale et neuf Maires nous ont accompagnés pour déposer deux gerbes au monument aux Morts pour la France.

Le 11 novembre nos deux portes drapeaux ainsi que le président sont allés à Thorigné d'Anjou et Querré pour les cérémonies au monument aux Morts. Cette année, le 10 novembre aucune messe n'a été célébrée à Champteussé. La cérémonie a eu lieu devant la mairie à 11h30. Après les discours de Monsieur le Maire et du Président de l'U.N.C., direction le cimetière pour déposer une gerbe au monument aux Morts pour la France.

Pierre Vieille, président de la section de Champteussé-sur-Baconne, 02 41 42 07 51.

Les Trompes de Chenillé-Champteussé



Ce groupe de sonneurs passionnés, créé en 2011, peut vous proposer diverses prestations. Leur devise : « Faire plaisir et se faire plaisir ».

Nous pouvons nous déplacer pour sonner lors de différentes occasions :

- Messe, Mariage, anniversaire
- Soirée à thème et animation
- Retour de chasse, etc.

Toute personne souhaitant découvrir ou pratiquer la trompe est la bienvenue pour une soirée.

Nos trompes résonnent chaque mardi de 19h à 21H salle des fêtes de Chenillé-Changé.

Contacts :

- Claude Robin : 06 23 83 53 40
- René Ménard : 06 30 98 57 03
- Grégory Hunault : 06 84 18 14 88



Loisirs, Culture, Sports

Réseau des bibliothèques des Vallées du Haut-Anjou : inscrivez-vous gratuitement et accédez de nombreux services !

Depuis le 1er septembre, avec une seule carte personnelle et gratuite, empruntez dans les 26 bibliothèques des Vallées du Haut-Anjou et bénéficiez de nombreux services. Et en plus, l'inscription est gratuite pour les habitants de la Communauté de communes !

Il y a du changement dans vos bibliothèques ! La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA) a mis en place une carte unique et gratuite pour accéder aux 26 bibliothèques du territoire. Désormais, l'utilisateur s'inscrit, non plus à un seul établissement, mais à tout un réseau. Il peut ainsi profiter d'une offre globale, élargie à près de 120 000 documents disponibles, d'une offre en ligne constamment enrichie et de nombreux services.

De nouveaux services disponibles :

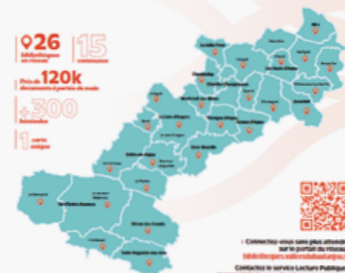
- une seule carte et une inscription individuelle, annuelle et gratuite ;
- l'accès aux 26 bibliothèques sur le territoire ;
- un catalogue en ligne commun avec un large choix de documents : livres, CD, DVD, revues... ;
- des ressources numériques variées : cinéma, presse, musique, formation en ligne... ;
- un service en ligne de réservation ;
- retours de documents 24h/24 et 7j/7 grâce aux trois boîtes retours ;
- des navettes hebdomadaires pour acheminer les documents à la demande vers la bibliothèque de son choix ;
- une programmation et des animations toute l'année !

Rendez-vous dans la bibliothèque la plus proche pour obtenir votre carte gratuite ! Connectez-vous sans plus attendre sur le portail du réseau des bibliothèques : <https://bibliotheques.valleesduhautanjou.fr/>

En chiffres

- 15 communes
- 26 bibliothèques en réseau
- 1 carte unique et gratuite
- 120 000 documents à portée de main
- + de 300 bénévoles
- Empruntez gratuitement jusqu'à 10 documents pendant 3 semaines

**Un réseau de bibliothèques,
une carte unique et gratuite,
+ de services !**



La bibliothèque « La Boué » de Thorigné-Champteussé, située à Thorigné, c'est une équipe de 12 bénévoles soudée et dynamique. Des bénévoles présents et impliqués activement aux permanences, afin de vous conseiller et participer à beaucoup de manifestations :

- Spectacle de Veillée en Chansons, à la Grange aux Dîmes en octobre 2023
- 20 décembre 2023 : goûter et lectures à voix haute sur le thème de Noël avec concours de dessins
- 9 février 2024 : passage du bibliobus
- Accueils scolaires
- Accueil du relais des Assistantes maternelles
- A l'occasion des 180 ans de Verlaine et en association avec l'AATT (Association Art et Théâtre de Thorigné) : proposition d'ateliers ludiques et créatifs pour adultes et enfants, autour de la poésie tous les samedis du mois de novembre 2024 de 10h00 à 12h00.

Les jours et horaires d'ouverture de la bibliothèque sont les suivants : mercredi et samedi matins de 10h à 12h30. Toute l'équipe vous attend donc pour vous conseiller et partager avec vous des moments agréables autour des livres.

De beaux moments partagés !



Le vendredi 23 février, les habitants étaient invités à venir écouter les Lecteurs anonymes* à la Grange aux dîmes. Cette soirée était proposée dans le cadre de la saison culturelle « Habille-toi, on sort ! » de la communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou. Mis en scène par Virginie Brochard, les lecteurs anonymes ont proposé des lectures autour du verbe « bouger », mettant le sport à l'honneur mais pas que ! Se mettre en mouvement, physiquement et mentalement, à l'extérieur et à l'intérieur, c'est aussi vibrer et se sentir en vie ! Entre les deux parties de la soirée, des petites choses à manger préparées par des bénévoles ont été proposées. Le public a pu également profiter d'une bibliothèque éphémère. Un beau moment partagé qui a fait salle comble !

* Catherine Desilas, Françoise Bossé, Michèle Clément, Myriam Albertier et Jean-Claude Perrault.

Habille toi, On sort !

Chaque année, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou propose un programme culturel riche et varié, décliné en deux collections : printemps-été et automne-hiver.

Les élus du territoire souhaitent avec ce programme développer une offre culturelle de qualité sur le territoire, au service des habitants. Spectacles, expositions, échanges avec des artistes en résidence, moments de rencontres et de convivialité, actions en faveur de la lecture... Si vous voulez vivre de beaux moments, n'hésitez plus !

Plus d'informations sur : <https://www.valleesduhautanjou.fr/vie-culturelle/saison-culturelle-habille-toi-on-sort/>



La fête des villages de charme s'est tenue le samedi 15 juin

Samedi 15 juin avait lieu la fête des villages de charme à Saint-Aubin-de-Luigné. 15 villages du Maine-et-Loire étaient représentés. Des habitants ainsi que Mme Dugast, maire déléguée et M. Chesneau, maire de Chenillé-Champteussé, ont pu profiter des animations. La manifestation a débuté dans la cour de la mairie où une compagnie de théâtre professionnel a présenté le spectacle «Les Zoizeaux». Ensuite direction l'espace Layon avec l'inauguration de la structure monumentale créée par l'artiste Sylvie de Meurville. Celle-ci est installée par la Communauté de Communes Loire Layon Aubance (CCLLA) dans le cadre du fil artistique. Les personnes présentes ont poursuivi leur découverte aux stands dédiés aux vins avec dégustation et marché du terroir. L'harmonie et chorale locale «Amis chemins» ont donné un concert en fin d'après-midi.



Une belle journée festive !

Notre commune était représentée à la course du Palio !

Judi 9 mai avait lieu au Lion d'Angers la course Atoll Palio de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou. Elle a été remportée par la commune d'Erdre-en-Anjou dont le jockey était Gauthier Boullais et son cheval Joli Fleur.

Le jockey Hervé Pichaud, natif de la commune, représentait Chenillé-Champteussé avec Emessa, percheron de 10 ans, dont il est en aussi le propriétaire. Merci à lui d'avoir représenté fièrement notre commune sous le numéro 9 et bravo pour sa participation !



Loisirs, Culture, Sports

La 27e édition du Tour des Vallées du Haut Anjou de passage dans notre commune

Dimanche 19 mai avait lieu la course cycliste le « Tour des Vallées du Haut Anjou ». Au départ du Lion d'Angers, la course s'est poursuivie sur les routes de la communauté de communes et est passée par Champteussé et Chenillé. Un bon moment qui a ravi les personnes présentes pour soutenir les coureurs cyclistes !



La flamme olympique est passée au Lion d'Angers !

La commune était représentée lors du passage de la flamme olympique par Monsieur Chesneau et Madame Dugast le 28 mai dernier. Des habitants ont également pu apprécier les différentes animations : marche de deux créatures géantes animées (l'échassier « Oisôh » et le doux « Chamôh » de la compagnie Paris Bénarès), déambulation des « Femmes Ballons » de la Cie Mademoiselle Paillette aux couleurs des anneaux olympiques et transmission de la flamme.



Des résidents de la maison de retraite ont également pu s'y rendre et apprécier les différentes animations proposées. Une journée appréciée de tous !



Tourisme



Hébergements, Restauration et Commerces

Notre commune dispose de gîtes à la location, sur la commune de Chenillé-Changé.

Le camping de Chenillé-Changé vous accueille également six mois dans l'année. Les tarifs sont : 12€ la nuitée ou la journée, 45€ la semaine, 145€ le mois complet (douche comprise). Vous pourrez vous y rendre avec une tente ou une caravane ou en camping-car. Pour tout renseignement concernant le camping,



Pour réserver un gîte ou dans le camping,

contactez : tourisme.chenille.champteusse@gmail.com ou 06 40 89 13 07.

Vous pouvez également vous rendre dans nos commerces : le Petit Café, la Table du Meunier, les Canalous, les Roulottes et cottages du Moulin, le bateau-promenade-restaurant l'Hirondelle sur Chenillé-Changé et le bar des Dîmes sur Champteussé-sur-Baconne.

Plus d'informations sur notre site, à la rubrique tourisme :

<https://www.chenille-champteusse.fr/hebergements-et-activites/>

<https://www.chenille-champteusse.fr/restauration-et-commerces/>

Balades et Randonnées

Les chemins de randonnée sur notre commune

Le circuit du Grenouilleau, situé sur Champteussé, vous permet de découvrir à pied notre village de charme. Le circuit des églises, chapelles et calvaires est un circuit d'une douzaine de kilomètres qui peut être emprunté à pied ou à vélo. Il offre une boucle complémentaire aux randonneurs du circuit de la Vélofrancette. Pour en savoir plus sur les chemins de randonnée de la Communauté de communes :

<https://www.valleesduhautanjou.fr/faire-du-tourisme-dans-les-vallees-du-haut-anjou/balade-et-randonnees/>

Vélo Francette



La Vélo Francette est un itinéraire de 630 kilomètres allant de Ouistreham dans le Calvados à La Rochelle en Charente-Maritime. Il est très apprécié pour la diversité des paysages traversés (plages de Normandie et bocage normand, vallée de la Mayenne, val de

Loire, Marais poitevin et côte Atlantique).

La Vélo Francette emprunte sur 22 km le territoire des vallées du Haut Anjou, dont notre commune !

A partir du chemin de halage : faites un crochet à partir du pont de Chambellay, pour découvrir le village de Chenillé-Changé à proximité de la rivière. Les plus courageux

emprunteront la route qui mène à Champteussé pour profiter de son cadre exceptionnel.

Pour pédaler en toute tranquillité, un kit de réparation de vélos est à disposition des randonneurs, à Chenillé-Changé, Allée Rosemaine. De quoi vous permettre de profiter des bords de Mayenne et au-delà !

Pour pédaler en toute tranquillité, un kit de réparation de vélos est à disposition des randonneurs, à Chenillé-Changé, Allée Rosemaine. De quoi vous permettre de profiter des bords de Mayenne et au-delà !



En passant par Chenillé-Champteussé

La nature est belle à Chenillé-Champteussé. Que ce soit grâce à nos agents qui embellissent notre village ou naturellement, il y fait bon vivre !



Les arums éclosent aux abords de la Grange aux Dîmes apportant des touches de blanc dans les massifs

Le long de la Mayenne, à Chenillé, des massifs de fleurs régaleront les promeneurs et campeurs !



Deux glycines, l'une blanche, l'autre violette, s'entremêlent et attirent de nombreux insectes... ainsi que les regards !



A chaque saison ses plantations. Les agents de la commune rivalisent d'imagination pour nous offrir des compositions variées et colorées !

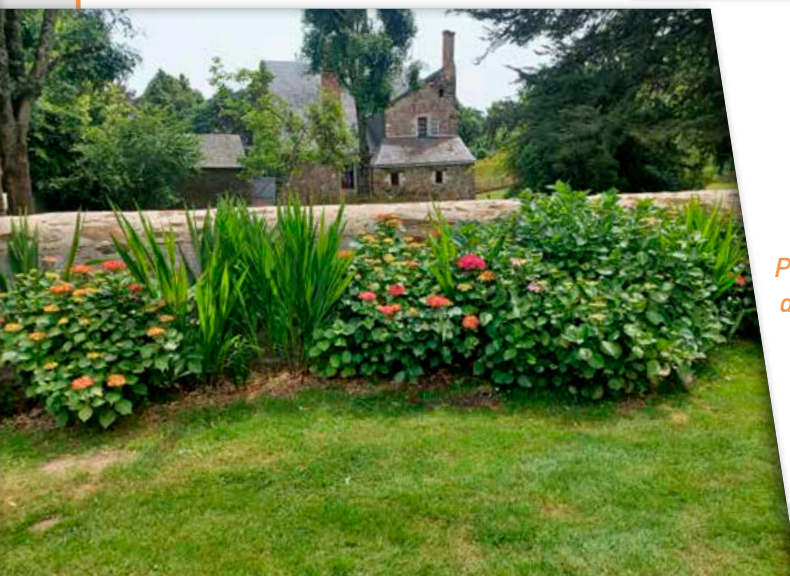


Le moulin Bouin se dresse fièrement, sous l'œil de plantes roses disposées le long du chemin.



Les arbres en fleurs répondent aux arbustes qui se révèlent au printemps. La nature se réveille !

Chaque année, les rosiers grimpants fleurissent près du porche de la mairie de Champteussé. Une fresque colorée odorante appréciable !



Pierres et verdure : le cachet de notre commune !



CONTACTEZ-NOUS

Mairie de Champteussé-sur-Baconne

3 rue de la Cure - 49220 Chenillé-Champteussé - 02 41 95 13 20

Ouverture le mardi de 9h à 12h, le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le 1^{er} samedi du mois de 9h à 11h

Mairie de Chenillé-Changé

Bourg - 49220 Chenillé-Champteussé - 02 41 95 10 24

Ouverture le jeudi de 14h à 16h

<https://www.chenille-champteusse.fr/>

<https://www.facebook.com/Ensemble-à-Chenillé-Champteussé>